



**Conseil Municipal du 11 février 2025**  
**Extrait du registre des délibérations**  
**Délibération n° D/2024/01**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 21  
présents : 16  
votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le onze février à 20 heures 30,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le cinq février, s'est réuni à la Mairie en séance  
publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Nathalie JOLLY, Claudine THIRANOS, André BOURDON, Laurence  
GUERNE, Patrice JACQUET, Philippe BUIRON, Carole BERGER-JACOB, Steve  
IDJAKIREN, Bernadette VOOGSGERD, Chimina Kossiva NEGLOKPE, Grégory BENOIT,  
Jean DECROIX, Christian TETARD, Julia NOJAC, Alaine HOUREZ,

Étaient régulièrement représentés :

Eliane CHIDIACK par Steve IDJAKIREN,  
Laurent FOHRER par Grégory BENOIT,  
Philippe BARBIER par Patrice JACQUET,  
Patrice GOSNET par Philippe AUDEBERT,

Était absent :

Bruno MELGIES

Formant la majorité des membres en exercice.

Patrice JACQUET a été élu Secrétaire de Séance

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2024**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-15 et  
suivants,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

Absente à la séance du 17 décembre 2024 ne prend pas part au vote : Julia NOJAC

**APPROUVE** le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 17 décembre  
2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au  
registre.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Philippe AUDEBERT

Le Secrétaire de Séance

Patrice JACQUET

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 14/02/2025
- Sa publication sur le site internet de la commune le : ..... 14/02/2025